

Film institutionnel

Le nouveau film présentant
les activités de la Polcant est sorti

INTERVENTION

L'institution accompagne
les patrouilles sur le terrain



Plus qu'un système d'alarme...

- ✓ Étude de sécurité gratuite
- ✓ Consultation personnalisée de votre foyer
- ✓ Un seul interlocuteur pour votre système d'alarme, sa révision et l'intervention

**Un concept de sécurité « all inclusive »
pour votre foyer !**

Demandez aujourd'hui votre offre gratuite
sur **www.securitas-direct.ch**
ou au **0899 80 85 90**



RETOUR SUR 2018 ET REGARD SUR 2019

Ce premier numéro de 2019 me donne traditionnellement l'occasion de revenir sur l'année policière écoulée et me permet de rappeler les objectifs de la Police cantonale pour celle en cours.

Force est de constater que l'année 2018 ne s'écarte que peu des précédentes sur le plan des chiffres liés à la criminalité. Le bilan sécuritaire que l'on peut dresser s'inscrit donc d'une manière générale dans la ligne positive qui prévaut depuis 2013.

La criminalité a ainsi poursuivi son léger repli durant l'année écoulée. Des signes précurseurs apparus en fin d'année pourraient cependant faire redouter une inversion de tendance, dans le domaine des cambriolages en particulier. Une attention particulière de la Police cantonale et des polices communales devra être prêtée à l'évolution de cette situation, au même titre qu'à l'explosion des cas d'infractions commises par des délinquants ayant recours à des moyens numériques, qu'à la gestion de la problématique entourant le deal de rue et qu'à la progression, certes légère mais néanmoins inquiétante, des accidents mortels de circulation.

Ces points seront développés dans le Rapport d'activité annuel de la Police cantonale, à paraître prochainement, et auquel je renvoie le lecteur intéressé.

Pour 2019, j'ai assigné à la Police cantonale les objectifs suivants :

- En collaboration avec les polices communales, continuer à mettre la pression sur la délinquance, en particulier par la visibilité dissuasive des forces de l'ordre ;
- Améliorer la qualité de la prévention dans le domaine de la cybercriminalité au profit des populations vulnérables ;
- Continuer de développer la transition numérique, tant au niveau de la formation, de l'équipement et de la mentalité des policiers qu'au niveau opérationnel, en sensibilisant l'autorité politique sur la nécessité d'investissements dans ce domaine ;
- Sur ce point particulier, afin de faciliter la communication à l'intérieur du corps, terminer le déploiement des smartphones au profit de tous les collaborateurs. D'une manière générale, améliorer la mobilité policière grâce aux nouveaux outils à disposition ;
- Convaincre nos autorités de la nécessité de garantir la mise à disposition d'effectifs policiers tenant compte de l'évolution démographique du canton ;
- Développer le concept novateur de collaboration avec les polices communales « REGIO », dans un premier temps avec la POL, puis en l'élargissant à tous les corps volontaires ;
- Garantir une représentation équitable des femmes dans des fonctions supérieures ;
- Améliorer la compréhension et l'application du principe de proportionnalité dans les interventions ;
- Terminer la mise en place, de concert avec nos partenaires « feux bleus », des structures nécessaires à la planification et à la conduite des grandes manifestations que le canton aura à gérer dans un proche avenir, à savoir en particulier l'inauguration du CIO, le 100^{ème} anniversaire de la Fédération Vaudoise des jeunesses campagnardes, la Fête des Vignerons 2019 et les JOJ 2020.

Jacques Antenen
Commandant de la Police cantonale

SOMMAIRE

N° 112

Mars 2019



INTERVENTION

6

Interventions sur le terrain : c'est toute l'institution qui accompagne les gendarmes

INSTITUTION 10

Le 1^{er} mars, le projet de police coordonnée REGIO est devenu opérationnel

CAMP DE SKI 12

Des copains, de la neige...

EXERCICE RBT 14

Exercice des polices scientifiques du concordat RBT

BRIGADE CANINE 17

Echanges avec l'étranger

PRÉVENTION 18

Les polices cantonales de Romandie, Berne et du Tessin ensemble pour prévenir les cyber-escroqueries



22

SCIENCES CRIMINELLES

La preuve scientifique sous la loupe



24 ORGANISATION

Engagements majeurs : la CEMaG prépare un été 2019 particulièrement chargé

21 INSTITUTION

L'apéritif des partenaires 2018

26 UN JOUR AVEC

Une journée avec la division logistique

29 FILM

«Disparition» : le nouveau film institutionnel de la Polcant

IMPRESSUM

DONNÉES DE DIFFUSION

Paraît 4 fois par an
Tirage 4'700 exemplaires
Tirage contrôlé par la REMP
3'315 exemplaires

ÉDITEUR

Police cantonale vaudoise
Direction prévention et communication
Centre Blécherette - 1014 Lausanne

COMITÉ ÉDITORIAL

Jean-Christophe Sauterel, rédacteur en chef ;
Florence Maillard, rédactrice en chef adjointe ;
Alexandre Bisenz, responsable d'édition

RÉDACTEURS

Alexandre Bisenz, Coralie RoCHAT, Julie Desbiolles,
Sylvain Equey, Noé Traini

PHOTOGRAPHIES

Photo de couverture © Margaux Bise
Photos: Police cantonale, SCGV, Olivier Allenspach

MISE EN PAGE

Next communication SA,
Police cantonale vaudoise

RELECTURE

Police cantonale vaudoise

IMPRESSION

PCL Presses centrales SA

ABONNEMENT

Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs.

CONTACT

communication.police@vd.ch
021 644 81 90 - www.police.vd.ch

PUBLICITÉ

Next communication SA - 021 654 05 70

© Police cantonale vaudoise

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.

Patrouille de gendarmerie mobile, chef d'Unité de gendarmerie mobile (UGM), chef de section : sur le terrain, les patrouilles de gendarmerie sont la partie visible d'une organisation bien plus vaste. Tous les échelons jouent un rôle précis dans le déroulement d'une opération.

INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN : C'EST TOUTE L'INSTITUTION QUI ACCOMPAGNE LES GENDARMES

@ Alexandre Bisenz

« Sur le terrain, nous sommes tour à tour des assistants sociaux, des anges-gardiens, des secouristes, des psychologues... et parfois nous sommes amenés à utiliser la force », raconte Vincent, caporal de la section 1 GM (Gendarmerie mobile) du centre de la Blécherette. « Lorsqu'on nous appelle et que l'on se rend sur un lieu d'intervention, c'est l'inconnu, qu'allons-nous trouver, y a-t-il des blessés graves ? Durant le trajet, nous nous préparons au pire pour ne pas

être surpris en arrivant. » A la longue, ce stress pourrait en décourager plus d'un. Mais les gendarmes se sont engagés dans leur profession avec passion et, de toutes façons, bien qu'arrivant souvent les premiers pour gérer une situation chaque fois différente, ils savent que les autres patrouilles ne sont jamais loin. « C'est cet imprévu qui rend notre rôle de primo-intervenant passionnant et

puis, nous ne sommes jamais isolés, la radio nous relie en permanence. »

Parmi ceux qui sont à l'écoute, il y a le chef d'UGM et, à travers lui, les autres patrouilles. Vincent donne un exemple. « Le CET avait été contacté par le témoin d'un accident de moto

Parmi ceux qui sont à l'écoute, il y a le chef d'UGM et à travers lui, les autres patrouilles.

à Bettens. Une perte de maîtrise. A notre arrivée sur place, le conducteur avait disparu, de même que la plaque de la moto qui était couchée dans un champ. A l'écoute des ondes radio, le chef UGM nous a donné un coup de main en faisant une recherche, ce qui a permis de connaître l'identité du propriétaire grâce au numéro de châssis. Nous l'avons retrouvé chez lui à une dizaine de kilomètres du lieu de l'accident. »

A son tour, Stéphane, sergent-major et remplaçant chef UGM de la section 1, explique son rôle. « Pour reprendre le cas de ce motard que nous recherchions, les gendarmes ne possédaient que le numéro du châssis de sa moto. Le chef UGM qui était à l'écoute a fait la recherche et a pu fournir l'identité du propriétaire. Dans la foulée, il s'assurera que la patrouille n'a besoin de



Le Centre d'engagement et de transmission [CET] de la Police cantonale a dépêché une patrouille sur les lieux d'un accident de moto dont le conducteur avait disparu.

rien d'autre. Qu'il s'agisse de l'engagement de moyens supplémentaires pour dénouer une situation délicate, ou qu'il faille transmettre un renseignement, le chef d'UGM est à disposition en permanence. » Une fois reçue l'identité du conducteur de la moto, celui-ci avait été retrouvé chez lui, alcoolisé et blessé.

Mais la patrouille est confrontée à une autre difficulté : le motard dit ne plus se souvenir de l'heure de l'accident, renseignement dont la patrouille avait besoin pour l'établissement des faits et pour savoir si, au moment de sa chute, son taux d'alcoolémie dépassait la limite autorisée. Depuis le centre de la Blécherette, le chef d'UGM a appelé le témoin qui avait composé le 117. Il a donné l'heure exacte de l'accident.

Le motard dit ne plus se souvenir de l'heure de l'accident.

Stéphane reprend : « Nous sommes constamment au courant de ce qu'il se passe sur le terrain et lorsqu'une patrouille rencontre des difficultés, il ne s'agit pas d'essayer de trouver une solution : nous trouvons une solution. Immédiatement. Lorsqu'une intervention vient à durer, nous prenons des nouvelles pour savoir si la patrouille rencontre des difficultés, nous pouvons alors envoyer du renfort. Important également, nous veillons au respect des procédures que doivent suivre les gendarmes sur le terrain. Il peut aussi arriver qu'une décision soit délicate ou qu'elle implique des partenaires. Elle peut aussi s'avérer d'ordre politique. A ce moment, on contactera le chef de section. »

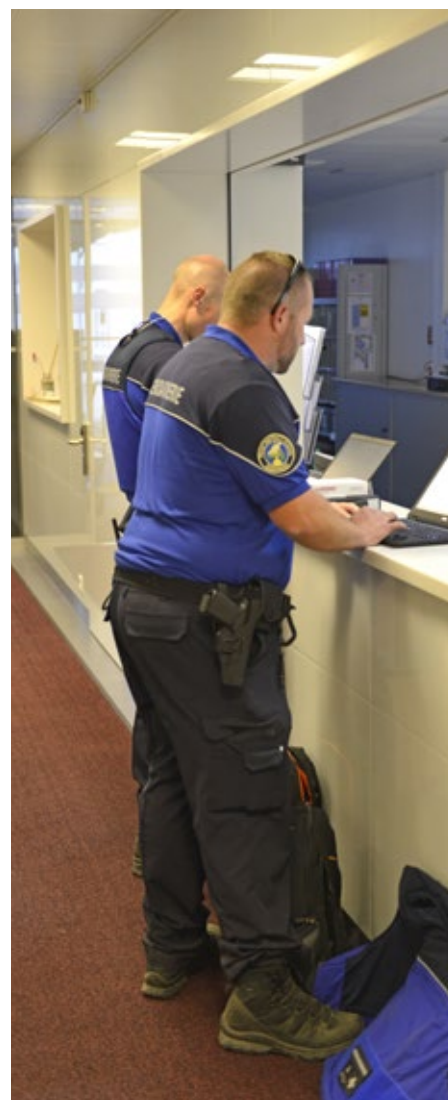
Premier-lieutenant et chef de la section 1 UGM du Centre de la Blécherette, Cédric poursuit : « Concernant l'aspect opérationnel, le chef de section va reprendre la conduite lors d'événements graves. Pour revenir au cas de la moto, il aurait été amené à intervenir si en arrivant sur place, la patrouille avait constaté que le conducteur était décédé. Heureusement, ce n'était pas le cas... » Si nécessaire, le chef de section peut engager d'autres forces de police, car il dispose de l'ensemble des moyens de la gendarmerie sur sa tranche horaire.



Arrivés sur place, les gendarmes ont recherché les coordonnées du propriétaire de la moto dont les plaques avaient été ôtées. Il a donc fallu utiliser le numéro de châssis.



A l'écoute depuis le Centre de la Blécherette, le chef UGM a fait une recherche et a fourni l'identité du propriétaire qui a été retrouvé à son domicile.



Blessé lors de son accident, le conducteur de la moto a été conduit à l'hôpital. En attendant de pouvoir l'interroger, les gendarmes Vincent et Patrick, rédigent le rapport d'intervention sur le comptoir de la réception.

INTERVENTION

Il peut également décider d'une bascule de forces et déplacer des intervenants d'une région à l'autre au besoin. Il a également autorité pour décider d'une expulsion dans un cas de violence domestique...

« Globalement, le chef de section doit respecter l'autonomie de chaque échelon hiérarchique. Ainsi, concernant ce qu'il se passe sur le terrain, il ne doit pas oublier que les gendarmes en savent plus que lui, que le chef d'UGM est constamment au contact des patrouilles et qu'il saura les conseiller. Donc... à chacun son rôle. »

En cas de besoin, le chef de section dispose de l'ensemble des moyens de la gendarmerie.

Mais il n'y a pas que le terrain : il y a également tout l'aspect ressources humaines à gérer, les plannings, les formations, les promotions... Cédric

reprend : « Chaque jour, les patrouilles sont engagées près de 250 fois par le CET. Pour gérer au mieux toutes ces interventions, notre institution a bien répar-

ti les responsabilités de chacun », et de conclure, « effectivement, derrière une voiture de patrouille sur le terrain, il faut imaginer qu'il y a toute une institution prête à lui venir en aide. »

De passage à la Place de l'Europe à Lausanne, la patrouille de gendarmerie intervient pour un homme gisant à terre.





REGIO : le dispositif de police intégrée décentralisée est opérationnel depuis le 1^{er} mars. Des patrouilles mixtes de la Police de l'Ouest lausannois (POL) et de la gendarmerie collaborent sur le terrain.

LE 1^{ER} MARS, LE PROJET DE POLICE COORDONNÉE REGIO EST DEVENU OPÉRATIONNEL

@ Alexandre Bisenz, photos : Olivier Allenspach

Depuis le 1^{er} mars, deux patrouilles de la Police de l'Ouest lausannois (POL) et de la gendarmerie sont réunies afin d'assurer la prise en charge des missions de police secours. La première patrouille mixte REGIO est déployée sur le district de l'Ouest lausannois, avec comme priorité le traitement des affaires judiciaires et une deuxième, rattachée au CGM centre, est engagée dans le canton. Un rapprochement, notamment au travers de stages, est également prévu dans le cadre de la police de proximité, entre les agents de la POL et les gendarmes du poste de Renens, en vue d'améliorer la résolution de problèmes.

Les échanges entre les cadres de la PCV et de la POL doivent permettre une meilleure circulation de l'information afin d'optimiser l'engagement des ressources et moyens, ainsi que d'améliorer l'efficacité du dispositif policier dans le district de l'Ouest lausannois. Ainsi, des changements concrets sont apportés :

- uniformisation des horaires de travail « intervention » ;

- nouvel indicatif de la patrouille mixte engagée dans l'Ouest lausannois « REGIO » ;
- utilisation d'un seul groupe Polycom pour les patrouilles JORAT, MEBRA & REGIO pour les missions Police secours ;
- le CET engage directement les patrouilles MEBRA & REGIO les plus proches du lieu d'intervention suite à un appel au 117 et peut partager

la carte d'appel avec la CEPOL ;

- les deux centrales ont maintenant la vision des moyens engagés sur la région grâce à la géolocalisation des patrouilles ;
- à chaque prise de service, le chef UI POL, les chefs UGM, le chef de centrale du CET et le chef de patrouille UC, participent à une visioconférence conduite par le chef de section.





Dans le même état d'esprit, des postes de travail informatiques, avec accès à toutes les applications de la Police cantonale, sont déployés à la POL ainsi que pour les patrouilles mixtes. Un rapport de coordination hebdomadaire se tient dorénavant entre les différents chefs d'entité afin de traiter les domaines opérationnels, administratifs, RH et évaluer le concept mis en place.

Le projet va évoluer dans les mois à venir et d'autres collaborations seront

proposées tout en intensifiant celles déjà mises en œuvre. L'évaluation permanente du dispositif permettra au groupe de travail COPIL REGIO de prendre les mesures nécessaires afin de garantir des prestations de qualité à l'ensemble des citoyens de cette région.

La Police cantonale vaudoise tient à remercier toutes les collaboratrices et collaborateurs, ainsi que les cadres qui participent à l'élaboration de ce concept.



CAMP DE SKI

Les enfants qui ont participé au camp du Ski club gendarmerie vaudoise sont revenus enchantés de leur semaine aux Diablerets.

DES COPAINS, DE LA NEIGE...

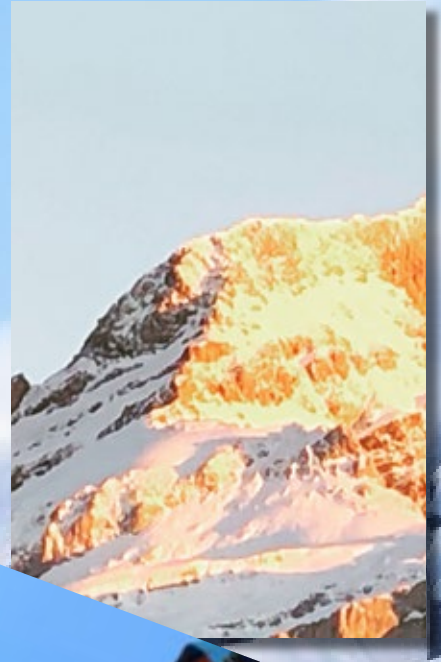
@ Alexandre Bisenz

Entre le 31 décembre et le 4 janvier, le programme était chargé pour les 38 enfants qui ont participé au camp du Ski Club Gendarmerie Vaudoise : petit déjeuner, ski, casse-croûte à midi, puis, en soirée, jeux de société, disco sur glace,

karaoké et l'incontournable boum du dernier soir. Comme pour les éditions précédentes, c'est le chalet du Ski Club Gendarmerie qui a hébergé les enfants et les 13 adultes qui les accompagnaient. Le bilan du cpl Mathieu K., organisateur

en chef depuis 4 ans, est positif. « Nous n'avons eu aucun incident et tous les enfants ont eu beaucoup de plaisir. » Bref... tout le monde semble déjà prêt pour la prochaine édition.





EXERCICE RBT

Fin septembre 2018, des enquêteurs, des artificiers (NEDEX), des spécialistes en police scientifique et en informatique (IT), des spécialistes zurichois et des spécialistes français se sont donné rendez-vous sur le site de la place d'armes de Payerne pour participer à un exercice grandeur nature mettant en scène le traitement d'une scène de crime post-attentat.

EXERCICE DES POLICES SCIENTIFIQUES DU CONCORDAT RBT

@ Alexandre Bisenz

« **E**n découvrant l'ampleur de la scène de crime, les collègues qui participaient à l'exercice ont pensé : on ne va pas arriver à finir dans les temps... », explique Nicola Albertini, chef de la section forensique de la Police cantonale vaudoise. La scène de crime en question, c'est celle d'une fusillade qui a fait une vingtaine de morts dans un lieu public. « Il s'agissait d'un exercice grandeur nature sur la place d'armes de Payerne. Sur une scène de crime très réaliste, les victimes étaient représentées par des mannequins dans une halle transformée et aménagée pour l'occasion ». Cet exercice organisé par les polices romandes a rassemblé une cinquantaine de policiers du concordat des polices de Suisse romande, de Berne et du Tessin (RBT) dont 15 issus de la Police cantonale vaudoise. Nicola Albertini reprend : « Nous voulons mettre en place un protocole de travail adapté à ce type de situation. Nous avons profité de le tester, en même temps que notre collaboration dans le cadre RBT. Si un cas de ce type se produisait chez nous, il s'agit de disposer d'une méthode de travail préalablement définie ».

Après avoir pris en compte l'étendue

de la tâche, les inspecteurs de la police scientifique se sont mis à pied d'œuvre pour relever les premiers éléments utiles à l'enquête et les fournir rapidement aux enquêteurs. « Dans une opération comme celle-ci, nous avons des contraintes extraordinaires... nous ne pouvons pas travailler avec les mêmes exigences qu'avec une scène de crime classique. Nous devons apprendre à travailler différemment. » Pour ce faire, quatre policiers spécialistes français sont venus partager leur

Quatre spécialistes français sont venus partager l'expérience qu'ils ont acquise lors des attentats de Paris.

expérience acquise lors des attentats à Paris, que ce soit celui de Charlie Hebdo, du Bataclan ou des terrasses parisiennes en novembre 2015. « Après s'être assuré que les tireurs ont été neutralisés et les lieux sécurisés, les secours s'occupent en priorité des victimes, ensuite, la police scientifique peut se mettre au travail. Nous devons travailler de manière ciblée afin d'obtenir des informations sur les auteurs pour les identifier le plus rapidement possible ou avoir des éléments pour les retrouver, s'ils sont en fuite. Pour cela, on cherche à récupérer toutes traces physiques ou numériques qu'ils ont pu laisser lors de leur action, comme des dispositifs électroniques, téléphones portables,

armes et éléments de munition. Là, il y en avait plus de 400... »

Certes, de l'avis des observateurs et des experts, les objectifs de l'exercice ont été atteints. Mais ce n'était pas le plus important. « Il n'était pas seulement question d'objectifs à atteindre. Nous voulions être confrontés à une situation qui ne nous était pas familière. Dans un cas comme celui-là, tous les acteurs doivent tenir leur rôle à la perfection dans une unité de doctrine et être au maximum de leurs compétences », reprend Nicola Albertini.





« La clé du succès, c'est de ne pas perdre de temps. Dans une première phase, on divise la zone en secteurs que l'on attribue à différentes équipes d'inspecteurs, les noms et fonctions des intervenants sont inscrits sur leur combinaison afin d'être identifiés rapidement, les différentes traces ADN ou traces digitales sont prélevées et traitées rapidement. Les objets tels que les téléphones portables, les armes, les munitions et les effets personnels sont immédiatement triés et conditionnés dans des sachets transparents pour rester accessibles et vi-

La clé, c'est de ne pas perdre de temps

sibles pour les enquêteurs. On oublie les procédures des scènes de crime classiques, comme celles de marquer l'emplacement de chaque élément. On est dans l'urgence et chaque action est rationalisée à l'essentiel »

Une scène de crime comme celle d'un attentat impliquerait automatiquement la collaboration d'acteurs d'autres cantons.

Ainsi, pour cet exercice, le traitement des traces de munition a été confié à l'Institut Forensique des polices zurichoises, qui gère également le bureau central suisse pour l'exploitation des traces laissées par des armes à feu

(ZSAS). Cette institution a été capable de traiter la grande quantité d'éléments de munition retrouvés sur la scène de crime. « Ils ont été eux aussi mis devant une tâche d'ampleur inédite, mais ils ont réussi à nous fournir les renseignements utiles dans les délais fixés par l'exercice. »

« Prêts à gérer une scène comme celle-là... on ne l'est jamais vraiment » conclut Nicola Albertini. « Mais au moins, nous avons eu l'occasion de remettre en question nos façons de travailler pour être plus efficaces le moment venu. En espérant ne jamais être réellement confrontés à une telle situation. »



NEW KODIAQ **RS**



ŠKODA
SIMPLY CLEVER



16x GAGNANT
QUALITÉ-PRIX

Force & forme avec 240 ch et 500 Nm

Cet SUV hautes performances fera palpiter votre coeur. Découvrez-le chez nous avec son intérieur le plus spacieux de sa catégorie, ses systèmes de sécurité et de connectivité ultramodernes, son habitacle luxueux et sa traction 4x4 intelligente.

ŠKODA. Made for Switzerland.

AMAG Lausanne

Av. de Provence 2
1007 Lausanne
Tél. 021 620 62 62
www.lausanne.amag.ch

AMAG Etoy

Rte de Buchillon 1
1163 Etoy
Tél. 021 822 00 00
www.etoy.amag.ch

AMAG Villeneuve

Route du Simplon 17
1845 Noville
Tél. 021 967 21 60
www.villeneuve.amag.ch

amag

KODIAQ RS 2.0 TDI 4x4, 240 ch, boîte DSG à 7 vitesses, 6.4 l/100 km (équivalent essence: 7.3 l/100 km), 167 g de CO₂/km (moyenne véhicules neufs: 137 g), mise à disp. d'énergie: 28 g de CO₂/km, cat.: F

BRIGADE CANINE

La réputation de la brigade canine de la Police cantonale vaudoise dépasse les frontières. Ainsi, plusieurs policiers venant d'Allemagne et du Luxembourg sont venus se former chez nous.

ÉCHANGES AVEC L'ÉTRANGER

@ Alexandre Bisenz

En ce début d'année, le DARD a accueilli un policier allemand (au milieu sur la photo) des Spezialeinsatzkommando (SEK) durant une semaine. Ce séjour lui a permis de découvrir la manière dont le DARD et la brigade canine collaborent, car en Allemagne, les chiens ne sont pas utilisés de la même manière : « Chez nous en Allemagne, raconte-t-il, les chiens font très peu de pistage. Ils sont surtout entraînés pour donner l'assaut... avec les risques que cela implique : ils peuvent se faire blesser ou tuer. Ici, à la Police cantonale, la philosophie est très différente. Les chiens sont bien mieux protégés et sont entraînés pour exécuter d'autres tâches. ». Visiblement, la semaine passée chez nous aura été instructive : « Nous allons très certainement nous inspirer de ce que j'ai vu ici et porter une réflexion sur une évolution de notre fonctionnement, » conclut-il.



Le deuxième échange a permis à plusieurs conducteurs de chiens luxembourgeois de venir s'entraîner chez nous durant deux semaines au mois de septembre. « Les chiens de la police du Luxembourg sont venus s'aguerrir au pistage en milieu urbain », raconte Daniel, sergent, formateur et conducteur de chien de la brigade canine (deuxième depuis la gauche, entouré de policiers Luxembourgeois). « Ces chiens sont très à l'aise en milieu naturel, mais un peu moins sur du bitume et dans un milieu construit. » Ainsi, après avoir flairé les chemins goudronnés et les abords des routes, ils se sont aventurés au milieu des constructions en mettant en pratique ce qu'ils avaient appris. Il reprend : « Je les ai retrouvés peu après au Luxembourg, en tant qu'observateur lors de l'examen de validation qu'ils ont d'ailleurs réussi ».



La criminalité est très impactée par l'évolution technologique. En effet, on observe depuis plusieurs années un déplacement des infractions commises du monde physique au monde virtuel. La prévention est essentielle dans ce domaine.

LES POLICES CANTONALES DE ROMANDIE, BERNE ET DU TESSIN ENSEMBLE POUR PRÉVENIR LES CYBER-ESCROQUERIES

@ Sylvain Equey

L'un des principaux sujets de prévention en 2019 pour les polices cantonales membres du concordat de prévention RBT (Romandie, Berne et Tessin) est les escroqueries sur Internet. Le nombre d'infractions annoncées prend de plus en plus d'ampleur au fil des ans dans les statistiques policières de la criminalité. Entre 2010 et 2017, les cas réalisés par moyen informatique sont passés d'une centaine à presque six cent par année (soit respectivement 24% et 66% du total des escroqueries enregistrées). Les escroqueries sur les shops en ligne concernent à elles seules plus de 30% des affaires en 2017.

Cependant, le chiffre noir, soit les cas non connus de la police, est très important, variant selon les études entre 50% et 95%.

L'enjeu de cette campagne de prévention à une échelle intercantonale est primordial. En effet, les conséquences d'une cyber-escroquerie sont importantes et souvent doubles : en plus de l'évidente atteinte financière (il peut s'agir d'escroqueries de plusieurs di-

zaines de milliers de francs), l'atteinte psychologique peut également être conséquente (culpabilité, honte, situation financière fragilisée, etc.).

Les moyens et ressources à disposition dans le cadre de cette campagne commune ont permis le développement de nouveaux supports afin de sensibiliser la population à ce phénomène.

Cinq sujets ont été choisis pour être traités dans des capsules vidéo de trente secondes chacune, destinées à une publication sur les réseaux sociaux. Dans un premier temps, deux capsules ont été réalisées, l'une sur le thème de la romance scam et l'autre sur celui des escroqueries via les sites de petites annonces en ligne. Dans un second temps, la sextorsion, la fraude bancaire, ainsi que les faux appels au support d'entreprises seront traités courant 2019.

Au-delà de l'aspect préventif du message transmis par ces capsules, l'originalité réside dans leurs scénarios. Il est mis en lumière la dichotomie entre le comportement dans la vie réelle et les agissements sur Inter-



net. En effet, une part importante des internautes adopte un comportement qu'elle n'appliquerait certainement pas dans la vie réelle (envoyer de l'argent, donner accès à son ordinateur, transmettre des photos intimes... tout ceci à des inconnus). Les polices cantonales RBT ont dès lors décidé de sensibiliser la population à cette problématique. Cette opposition entre le comportement dans la vie réelle et celui sur Internet constituera la structure des vidéos, composées d'une première partie se déroulant dans la vie quotidienne, et d'une seconde partie, la suite de l'histoire, ayant lieu en ligne. Le but est de sensibiliser le spectateur à son comportement et au fait qu'Internet n'est pas un monde à part. La réalisation des capsules vidéo, confiée à une entreprise de multimédia locale, est en partie financée par la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) qui a été convaincue par cette campagne. Les vidéos seront disponibles en français, allemand, italien et anglais, afin de pouvoir être diffusées dans toute la Suisse.

3 questions à l'inspecteur principal adjoint Yannick Beau, spécialiste en cybercriminalité

Quel est votre regard sur les cyber-escroqueries ?

La plupart des victimes ont tendance à oublier les réflexes de la vie réelle lorsqu'ils se trouvent sur internet. En effet, nous remarquons qu'elles fournissent des renseignements et des documents officiels sans méfiance et sans imaginer que les informations collectées pourront être utilisées pour commettre de futurs délits.

Quelle est l'évolution des cyber-escroqueries dans le canton de Vaud ?

Depuis de nombreux mois, nous observons que les campagnes de prévention fonctionnent bien et que les gens commencent à se méfier et à se poser plus de questions qu'auparavant. Toutefois, nous ne pourrions jamais éviter l'appât du gain qui pousse certaines victimes à croire en l'affaire incroyable qui malheureusement se transforme rapidement en cauchemar. Les auteurs d'escroquerie s'adaptent très vite aux contre-mesures mises en place par les géants d'internet ou par certains sites de commerce en ligne.

Quels sont les principaux conseils que vous donneriez pour ne pas devenir victime ?

Prenez un instant de recul et écoutez votre instinct. Imaginez que c'est un de vos amis qui vous raconte ce que vous êtes en train de faire, cela devrait suffire à éviter le clic de trop.



NO TO RACISM



Le 17 décembre 2018, près de 300 personnes ont répondu présent à l'invitation du commandant de la Police cantonale.

L'APÉRITIF DES PARTENAIRES

@ Alexandre Bisenz, photos : Olivier Allenspach

Politiques, magistrats, militaires, pompiers, membres de la protection civile, policiers d'autres cantons, policiers et gendarmes français, juges, procureurs, cadres de l'administration, chefs d'entreprise... les partenaires de la Police cantonale ont répondu présent à l'invitation du commandant de la Police cantonale vaudoise pour son traditionnel apéritif de fin d'année. Celui-ci a eu lieu le 17 décembre 2018 et a réuni plus de 300 personnes au Centre de la Blécherette. Cette rencontre de fin d'année donne l'occasion à tous de faire un bilan de l'année écoulée, de remercier les connaissances et les partenaires qui œuvrent régulièrement sur le terrain aux côtés des forces de police. Acteurs incontournables de ce rendez-vous, le chef Didier Grandjean et sa brigade ont mis les petits plats dans les grands pour proposer un apéritif de haute volée, comme chaque année.



Lors d'une erreur judiciaire, une personne est condamnée ou innocentée à tort. Les causes de l'erreur judiciaire sont diverses, notamment une expertise erronée ou une mauvaise interprétation de celle-ci. A l'échelle de la police, quels sont les moyens mis en œuvre pour assurer la fiabilité des résultats ?

LA PREUVE SCIENTIFIQUE SOUS LA LOUPE

@ Julie Desbiolles

Une erreur judiciaire est reconnue suite à une procédure de révision. Cela signifie qu'une personne a été condamnée ou innocentée à tort lors d'un jugement. La procédure de révision peut conduire à un résultat différent, dévoilant une erreur sur les faits et remettant en cause la culpabilité de l'auteur présumé.

Dans le cas d'une erreur judiciaire, nous sommes face à une interprétation erronée de la vérité. Les sources d'une telle erreur peuvent se situer à divers niveaux : un faux témoignage, un faux aveu, la pression médiatique, une expertise erronée ou une mauvaise appréciation des éléments constituant les faits. Par conséquent, soit le tribunal rend un verdict cor-

rect, mais basé sur des éléments incorrects (par exemple lors de la récolte de preuves) soit il rend un verdict incorrect alors que les éléments sur lesquels il se fonde sont corrects. Lors de la procédure pénale, le recours à des experts est possible si le juge se retrouve confronté à un domaine qui suppose certaines compétences techniques qu'il ne possède





pas. Dans le cas des expertises forensiques, une erreur pourrait survenir à différents niveaux :

- Au niveau de la recherche et de la récolte des traces ou données
- Au niveau de l'analyse
- Au niveau de la compréhension et de l'interprétation de l'expertise par le juge

Comment résoudre ce type de problématique ? Comment le risque d'erreur est-il détecté et géré ? Diverses techniques ont été implémentées pour pallier le risque et obtenir des résultats fiables.

La fixation de l'état des lieux est la première étape : il s'agit de documenter les éléments importants présents sur une scène de crime. Cette documentation permet de figer les lieux et de garder en mémoire leur configuration, la position des corps, objets et traces initialement perçues.

Dans un second temps, il convient de détecter et de gérer les traces. Introduite dans les années 80, la méthode ACE-V (analyse, comparaison, évaluation et vérification) est notamment utilisée dans le domaine des traces digitales. Sur une scène de crime, un spécialiste prélève et analyse une trace afin de détecter son potentiel. La trace est-elle exploitable ? Dans le cas positif, elle est comparée à une empreinte de référence. Le chercheur évalue le résultat de la comparaison : peut-on conclure à une identification, à une exclusion ou seulement se prononcer sur un rapprochement ? Suite à cette évaluation un deuxième spécialiste intervient et vérifie le travail réalisé. Il reprend chaque étape et re-

fait les démarches, à l'aveugle, afin de confirmer ou d'infirmer la conclusion du premier chercheur.

Lors de cas avec présence de traces biologiques, la contamination est un facteur de risque. Pour détecter une éventuelle pollution des traces, tous les spécialistes forensiques présents doivent au préalable donner un échantillon de salive pour déterminer leur profil ADN. Ce profil est ensuite enregistré dans une base de données, le Staff Index. Une fois que les traces biologiques, présentes sur la scène de crime, sont analysées, elles passent par le filtre (le Staff Index) afin de vérifier qu'il n'y ait pas eu de contamination, avant d'être introduites dans la base de données nationale.

En Suisse, les services de police scientifique des cantons romands et du Tessin ont également mis en place un système d'assurance qualité, en collaboration avec l'Ecole des sciences criminelles de Lausanne. Leur travail s'appuie sur des procédures scientifiques harmonisées, régulièrement mises à jour. Des audits ont lieu afin de garantir le suivi de ces démarches par les services.

Enfin, selon les spécialistes, il paraît pertinent que ceux-ci puissent être écoutés lors de la procédure pénale afin d'expliquer leurs résultats, dans le but d'éviter des biais d'interprétation de la part des acteurs présents. Ceux-ci rappellent que la combinaison de la preuve scientifique à d'autres éléments mène à une réduction des erreurs et qu'une contextualisation de la preuve est nécessaire.

La science forensique au tribunal : témoin digne de foi ?

Dès la mi-novembre 2018 en version anglaise, et dès le premier trimestre 2019 en version française, l'école des sciences criminelles propose, sur le portail de Coursera, un cours ouvert à tous, aussi appelé « MOOC » (« massive open online course »), avec pour titre « La science forensique au tribunal : Témoin digne de foi ? ». Le thème de ce cours est l'interprétation des indices scientifiques et la manière dont les résultats forensiques doivent être traités au tribunal. En effet, contrairement à la croyance populaire, les sciences forensiques ne peuvent pas apporter de certitude. Les résultats obtenus sont à considérer avec prudence. Ce MOOC s'articule autour de 5 modules, échelonnés sur 5 semaines, avec pour intention, celle notamment de sensibiliser les acteurs de la chaîne judiciaire.

La cellule planification des engagements majeurs & GMO (CEMaG) fait rimer ses activités avec anticipation et coordination.

ENGAGEMENTS MAJEURS : LA CEMAG PRÉPARE UN ÉTÉ 2019 PARTICULIÈREMENT CHARGÉ

@ Coralie Rochat

Il y a de cela quelques années, des événements de grande envergure comme Air14, les conférences sur la guerre en Syrie, la Fête fédérale de lutte, plusieurs visites d'Etat ou les négociations sur le nucléaire iranien en 2015 mettaient en évidence les enjeux du canton de Vaud en tant que pôle politico-événementiel. Est apparue alors la nécessité pour la Police cantonale vaudoise et la gendarmerie en particulier de systématiser la gestion de tels engagements. Afin de répondre à ce besoin, la CEMaG a été créée le 1^{er} janvier 2016. Sous la supervision du capitaine Marc Bardet, deux premiers-lieutenants, un adjudant, quatre sous-officiers et une secrétaire œuvrent quotidiennement au sein de cette cellule spécialisée rattachée au centre opérations et planification gendarmerie, le COP.

Engagements majeurs

Le chef de cellule précise : « Tout dispositif ayant une incidence impor-

tante sur la mobilisation des moyens de gendarmerie, mais également des services pouvant lui être subordonnés, est pour nous un engagement majeur. De même, les impacts sur la sécurité de la population ou des infrastructures, ainsi que les enjeux sur le bon fonctionnement de nos institutions sont également pris en compte. On porte une attention particulière à d'éventuelles atteintes à l'image du canton ou de la Confédération. »

La CEMaG, véritable outil du commandement de la gendarmerie, fournit un instantané des opérations de grande envergure en cours et à venir. « Les éventuelles opportunités ou frictions sont identifiées en amont et le processus de planification et de conduite des engagements s'en trouve fluidifié », reprend Marc Bardet. La cellule peut compter sur la collaboration de partenaires privilégiés comme l'ensemble des feux bleus, la protection civile, les entreprises de sécurité privées, l'armée et l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC).

Cas spéciaux

Il y a plusieurs dossiers pour lesquels la CEMaG est sollicitée :

- lors d'une tuerie de masse ou d'un attentat, il reviendra à la CEMaG de diffuser les doctrines d'intervention pour les primo-intervenants
- lors du renouvellement du matériel destiné à renforcer le terrain à l'occasion de grands événements
- lors de la conception des dispositifs sécuritaires des patinoires et des stades de foot

Drones et maintien de l'ordre

Globalement, l'approche policière concernant les drones et les hélicoptères est dévolue à un sous-officier de la cellule. Et pour ce qui est des effectifs de maintien de l'ordre, les secrétariats du SGOV (sous groupement opérationnel vaudois) et du GMO (groupement latin de sécurité publique et de maintien de l'ordre) sont assurés par la CEMaG. Dans ce

Cellule Planification & Mobilisation (PlaniMob) : une aide à l'engagement

PlaniMob, également rattachée au COP, est la plaque tournante de tous les engagements. Pour un événement donné, une fois l'appréhension de la situation effectuée par un officier, une demande contenant les besoins en ressources humaines est transmise à la cellule. Une base de données exhaustive où figure l'ensemble du personnel policier permet ensuite d'allouer les effectifs nécessaires. « Au vu de notre travail qui consiste à engager des policiers en dehors de leurs activités habituelles, on se doit d'être un bureau convivial, sympathique et disponible », relève l'adjudant Ronald M., chef de la cellule, en souriant.



cadre, il lui incombe le suivi des formations des 2'400 collaborateurs qui sont astreints en Suisse romande et au Tessin. C'est par exemple la CEMaG qui organise la formation de base en maintien de l'ordre des aspirants et futurs cadres latins qui se déroule à St-Astier, en France, depuis 2018.

Une année chargée

L'année 2019 s'annonce chargée pour la cellule puisque des événements majeurs se succéderont dans le canton avec, pour ne citer qu'eux, la Fêtes des Vignerons, l'inauguration du siège du CIO et le 100^{ème} anniversaire de la Fédération Vaudoise des Jeunes Campagnardes qui s'ajoutent aux traditionnels Paléo et Montreux Jazz. Mais 2020 ne sera pas pour autant de tout repos puisque les Jeux Olympiques de la Jeunesse, les championnats du monde de hockey sur glace et ceux de cyclisme sur route figurent d'ores et déjà à l'agenda de la CEMaG !



Matériel de bureau, équipement des personnes et des différents corps, déménagements, opérations d'envergure, subsistance, transport, armes et munitions... la Division logistique de la Police cantonale apporte le soutien matériel nécessaire au bon déroulement des missions de l'institution.

UNE JOURNÉE AVEC LA DIVISION LOGISTIQUE

@ Noé Traini



7h00 **Planning des missions**

En arrivant le matin, l'adj. Olivier S., responsable de l'entité, conçoit le planning de la journée. Sur ce tableau, chaque membre de l'équipe prend connaissance des affaires en cours ainsi que de ses propres missions.



8h15 **Renouvellement de l'équipement**

L'intendant veille au renouvellement de l'équipement du personnel policier. Cette fois-ci, ce sont les casques des motards de la gendarmerie qui doivent être changés en 2019. Après une sélection de 4 marques, le choix s'est porté sur un modèle remplissant tous les critères de sécurité. Les casques sont ensuite commandés auprès de l'importateur en Suisse.



10h40 **Contrôle du matériel**

Au retour d'un engagement, le Sgtm responsable maintien de l'ordre et opérations, procède au contrôle du matériel. Aujourd'hui ce sont les lance-grenades MZW 04 qui sont inspectés.



11h30 Distribution des fournitures de bureau

La Division logistique ne s'occupe pas seulement de l'armement et des uniformes. Elle gère également le mobilier et l'économat de l'ensemble de la Police cantonale. Sur la photo, le Sgtm K. (économat / mobilier) prépare une commande pour des fournitures de bureau.



13h10 A l'atelier

Début de l'après-midi, direction l'atelier, où le menuisier prépare un meuble sur mesure pour la zone carcérale. Il monte également des stands utilisés lors d'expositions ou fabrique divers aménagements pour le stand de tir. Il est également amené à confectionner des supports pour le personnel tel que des aménagements de coffre de véhicules ou des boîtiers pour ranger les armes.



14h30 Préparation des commandes annuelles

Chaque année, les gendarmes doivent renouveler certaines pièces de leur équipement. Pour ce faire, ils commandent les articles qu'ils souhaitent changer via le Shop ID-Matos. La mission de la préparation et de la distribution aux collaborateurs incombe à la division logistique.

Les missions de la Division logistique :

La Division logistique soutient toutes les unités de la Police cantonale en fournissant le matériel nécessaire à l'accomplissement des missions.

Ses tâches consistent à fournir :

- l'équipement pour les personnes et les différents corps
- l'armement et la munition
- la signalisation, le matériel d'exploitation
- le mobilier
- le matériel de l'économat

Elle apporte également son soutien lors d'opérations d'envergure en organisant :

- la subsistance
- les équipements
- les logements
- le transport de marchandise

Elle gère également tous les accès électroniques du Centre Blécherette, ainsi que ceux des postes de gendarmerie équipés.



16h05 Préparation d'un déménagement

La logistique est sollicitée lors de chaque déménagement ou réaménagement de bureau. Aujourd'hui une réunion a lieu en vue du réaménagement de la Division technique pour accueillir la Cellule des véhicules. La logistique s'occupera de l'organisation du déménagement et de prévoir le mobilier complémentaire.

Kit mains libres FBI

- Pour Smartphone et radio Polycom
- Commande PTT directement sur le câble et deuxième commande PTT déportée à la main

- Fonctionne avec tous les connecteurs jacks de 3.5 mm
- Connecteurs et câbles de haute qualité



Durisolstrasse 10
CH-5612 Villmergen

Tel. +41 43 555 0 666
Fax +41 43 555 0 660

info@akkupoint.ch
www.akkupoint.ch





UN ASSISTANT PERSONNEL QUI A DE LA CONVERSATION.

LA NOUVELLE BMW SÉRIE 3 AVEC BMW INTELLIGENT PERSONAL ASSISTANT.
DÈS MAINTENANT CHEZ EMIL FREY SA.

Emil Frey SA
1023 Crissier
www.emilfreycrissier.ch

Emil Frey SA
1110 Morges
www.emilfrey.ch/morges.ch

En décembre, la Police cantonale vaudoise a présenté son film institutionnel lors d'une avant-première. Parmi les invités se trouvaient le réalisateur, les acteurs et les partenaires, sans oublier le commandement de la Polcant. Le sujet du film : la disparition inquiétante d'une adolescente.

«DISPARITION» : LE NOUVEAU FILM INSTITUTIONNEL DE LA POLCANT EST SORTI

@ Alexandre Bisenz,
Photos: Olivier Allenspach

Il y en avait près d'une cinquantaine ce lundi 10 décembre à assister à la projection du nouveau film de la Police cantonale, au multiplex Cinétoile Malley Lumières à Lausanne. Le scénario de cette édition traite de la disparition d'une adolescente. Entre l'appel au 117, l'engagement des patrouilles de gendarmerie et des inspecteurs de la police de sûreté, le DARD, la brigade du lac, les spécialistes montagne, la Protection civile... le rôle de tous les acteurs sont mis en lumière jusqu'au dénouement de la situation.

De nombreuses institutions disposent d'un film qui présente leurs activités au grand public via une mise en scène impliquant un maximum d'intervenants. La Police cantonale renouvelle le sien à intervalles réguliers afin de rester d'actualité et de coller à son évolution. Il sera présenté aux visiteurs de l'institution ou au grand public lors de comptoirs, de conférences ou d'autres événements publics.



Découvrez le nouveau film institutionnel sur la chaîne Youtube de la Police cantonale vaudoise.



Participants, réalisateur et organisateurs, tous se sont investis pour que ce film soit une réussite. Le résultat a répondu à leurs attentes.

CORINNE
MADE VISIBLE®



DANS LE GIRATOIRE,
ROULE AU MILIEU
DE LA ROUTE.

WWW.VISIBLE-A-VELO.CH

www.votrepolice.ch



UNIQUE EN SUISSE

**Païement
mensuel***



*Conditions sur www.vaudoise.ch

Votre voiture part en vacances. Nous l'assurons.

Avec notre assurance auto sur mesure, vous bénéficiez d'un bonus maximal à vie après deux ans sans sinistre, ainsi que d'une assistance gratuite en cas d'accident et de panne. Parlez-en avec votre conseiller de la Vaudoise. Ensemble, nous trouverons la solution idéale. www.vaudoise.ch

Heureux. Ensemble.

 **vaudoise**
Assurances